



ASSEMBLÉE NATIONALE

9ème législature

Financement

Question écrite n° 58566

Texte de la question

M Germain Gengenwin rappelle l'attention de M le ministre des affaires sociales et de l'intégration sur ses recents propos concernant la reforme des retraites. Il a notamment precise que « dans les mois qui viennent, un certain nombre de propositions qui engageront l'avenir » pourraient etre faites. Aussi il souhaiterait connaitre les axes essentiels de la reforme qu'il compte annoncer.

Texte de la réponse

Reponse. - En vue d'assurer la perennite de nos regimes de retraite, le Gouvernement a engage, avec la publication du « Livre blanc sur les retraites », un large debat dans l'opinion publique, debat qu'a anime la mission presidee par M Cottave. Une mission de concertation avec les partenaires sociaux a egalement ete confiee a M Brunhes. Le Gouvernement dispose ainsi d'une large palette d'avis permettant de mettre en evidence les points de desaccord ou de consensus. Il apparait que toute mesure d'ajustement des depenses de regimes de retraite devra respecter deux conditions : en premier lieu, elle ne devra pas remettre en cause la repartition comme principe essentiel de fonctionnement de notre systeme de retraite. En second lieu, elle ne devra pas porter atteinte a cette grande conquete sociale qu'est la retraite a soixante ans. Par ailleurs, le Premier ministre, lors de sa declaration devant la representation nationale le 8 avril dernier, a indique qu'il demandait au ministre des affaires sociales et de l'integration de lui faire des propositions quant a une distribution claire, au sein des depenses d'assurance vieillesse, entre celles qui relevent de la solidarite nationale et celles qui se conforment a une logique d'assurance collective. Le ministre des affaires sociales et de l'integration entend proposer un ensemble equilibre de mesures s'inscrivant dans ce cadre, assurant la maitrise a moyen terme des depenses des regimes d'assurance vieillesse et faisant droit, dans la limite des marges de manoeuvre financiere disponibles, aux aspirations des assures sociaux.

Données clés

Auteur : [M. Gengenwin Germain](#)

Circonscription : - Union du Centre

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 58566

Rubrique : Retraites : generalites

Ministère interrogé : affaires sociales et intégration

Ministère attributaire : affaires sociales et intégration

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 8 juin 1992, page 2468